

Mesure des dimensions Des bouchons de liège cylindrique

1- Objectif et domaine d'application :

Cette méthode a pour objectif de définir l'essai à pratiquer pour mesurer les dimensions des bouchons de liège. Elle s'applique à tous les types de bouchons de liège cylindriques prêts à l'emploi.

2- Références bibliographiques :

Norme ISO 633-1986 :
 Liège - Vocabulaire
 Norme ISO 2569-1994 :
 Bouchons en liège - Vocabulaire
 Norme ISO 3863-1989 :
 Caractéristiques dimensionnelles,
 échantillonnage, emballage et marquage.
 Norme ISO 4707-1982 :
 Echantillonnage en vue du contrôle des
 caractéristiques dimensionnelles.
 Norme ISO 9727 – 1991 :
 Bouchons cylindriques en liège naturel -
 Essais physiques - Méthodes de référence

3- Principes – Définitions :

Principe : Mesure de la longueur, du diamètre et, selon le cas, de l'ovalisation du bouchon au pied à coulisse.

4- Conditions de mesure :

S'assurer que les bouchons à tester sont, au début de l'essai, à une température de 21 °C + ou - 4 °C.
 S'assurer au moyen de la méthode rapide que les bouchons à tester sont, au début de l'essai, à une humidité de 6 % + ou - 2 %.
 L'essai est à pratiquer dans un local respectant les caractéristiques d'ambiance suivantes
 Température 21 °C + ou - 4 °C
 Humidité relative de l'air 60 % + ou - 20 %.

5- Matériels et réactifs :

Pied à coulisse de préférence à pression constante ayant une résolution maximale de 0,05 mm.

6- Echantillonnage :

L'essai est à répéter en fonction du plan d'échantillonnage choisi. La fiche de spécification CODIS-DI propose un nombre de bouchons à mesurer.

7- Mode opératoire :

7.1-Longueur

Réaliser la mesure en engageant le bouchon complètement entre les branches du pied à coulisse, celles-ci passant par l'axe central du bouchon.

7.2-Diamètre

Bouchons de liège naturel : Déterminer à mi-longueur de chaque bouchon le diamètre dans le sens parallèle Φ dans le sens perpendiculaire aux couches de croissance. Prendre la moyenne arithmétique de ces 2 mesures.

Bouchons de liège aggloméré et bouchons « 1 + 1 » (une rondelle à chaque bout) : prendre une seule mesure du diamètre, à mi-longueur

Bouchons multi-pièces pour vins effervescents : prendre une seule mesure, à la limite entre manche de liège aggloméré et rondelle

7.3-Ovalisation

Pour les bouchons de liège naturel, prendre la différence entre les 2 mesures de diamètre réalisées comme indiqué au 7.2.

8- Expression des résultats :

Le résultat de l'essai pour chaque bouchon de l'échantillon doit être exprimé en millimètres et dixièmes de millimètres et arrondi à 0,1 mm, pour chacun des 3 paramètres, longueur, diamètre et ovalisation.

Les résultats du contrôle du lot comporteront la valeur moyenne et l'écart-type pour chacun des 3 paramètres, suivis de la vérification de la conformité à la spécification CODIS-DI en cours de validité.

9- Rapport d'essai :

Le rapport d'essai doit contenir les résultats et les indications suivantes :

- tous renseignements nécessaires à l'identification complète de l'échantillon,
- la référence à la méthode utilisée,
- les modalités de prélèvement de l'échantillon
- toutes conditions opératoires non prévues dans le présent protocole,
- tout incident susceptible d'avoir agi sur les résultats, notamment :
 - les bouchons d'une forme anormale (asymétrie, bouchons tronqués, bouchons biseautés).
 - les bouchons portant une gouttière ou une irrégularité de ventre.

**Groupement pour la
Codification des
Mesures dans
L'Utilisation des** **Groupement d'Intérêt
Economique**
Bouchons de **Régi par l'ordonnance
Du 23 septembre 1967**
Liège

N°SIRET : 410 140 586 00018
N°APE : 743 B
RCS : MACON C 410 140 586

Siège Social :
Lycée Viticole et agronomique
De Maçon-Davayé
71960 DAVAYE



Date **08/02/2001**

Rédacteurs

Jean Marie ARACIL	SABATE S.A.
Pierre CHUFFART	SAGRERA & Cie
Christian GONZALEZ	BARANGE S.A.
Marc HAGEN	BOUCHONS TRESCASES
François HUOT	PRETEUX BOURGEOIS
Frédéric JUNGE	BOUCHONS SIBEL
Frédéric LEBLANC	SOCIETE FRANÇAISE DU LIEGE
Cécile PRISSET	LAFITTE LIEGE
Nathalie VEDRENNE	Ets CHRISTIANBOURRASSE

Vérificateur

Bernard DESCHAMPS	Ministère de l'Agriculture Réseau DGER Vigne et Vin
-------------------	--

Approbateurs

Jacques BARANGE	BARANGE S.A.
Christian BOURRASSE	Ets CHRISTIAN BOURRASSE
Jean COURANT	PRETEUX BOURGEOIS
Hubert DUBOIS	SAGRERA & Cie
Vincent JACQUOT	BOUCHONS SIBEL
Jean François LAFITTE	LAFITTE LIEGE
Georges Michel MOURIÈS	SOCIETE FRANÇAISE DU LIEGE
Marc SABATE	SABATE S.A.
Michel TRESCASES	BOUCHONS TRESCASES